



Le ministère de l'Intérieur a mis en ligne #NeRienLaisserPasser, un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes destiné à faciliter les démarches des victimes.

Publié le 09 juillet 2019



Des policiers et des gendarmes à votre écoute

Un tchat en ligne 24h/24 et 7j/7

Un dialogue anonyme et confidentiel

connectez-vous

PORTAIL DE SIGNALEMENT

#NeRienLaisserPasser

signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

La plateforme assure, sous la forme d'un tchat, un accueil personnalisé et adapté par un policier ou un gendarme 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr [1] est accessible gratuitement et sans obligation de déclarer son identité pour garantir l'anonymat, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

L'objectif de ce portail est d'accompagner les personnes victimes de violences vers le dépôt d'une plainte et/ou d'être orientées vers les partenaires du ministère de l'Intérieur afin de faciliter leur prise en charge. Pour lutter efficacement contre ces violences, les policiers et gendarmes s'appuient sur un réseau d'associations et de professionnels formés à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

La plateforme peut également être utilisée par des témoins de violences sexuelles et sexistes pour signaler des faits à la gendarmerie ou à la police.

> www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr [1]



URL de la source (modifié le 22/10/2021 - 11:01): <https://www.wambrechies.fr/actualites/un-portail-pour-signaler-les-violences-sexuelles>

Liens

[1] <http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr/>

Bannière: